

le 17 janvier 2014

Des groupes s'unissent pour faire bouger le gouvernement!

À l'aube des Jeux olympiques, où l'activité physique et le sport seront au cœur des discussions, Sylvain Pagé, député de Labelle et adjoint parlementaire de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, s'active pour convaincre le Conseil des ministres de mettre en place les conditions nécessaires pour soutenir la future *Politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique*. L'an dernier, le gouvernement a mené une vaste consultation publique pour répondre à la volonté de la première ministre de faire du Québec une des nations les plus en forme d'ici 10 ans. Il est maintenant temps que le gouvernement nous présente le fruit de son travail et sa réelle volonté d'agir en ce sens en investissant pour l'avenir.

Les jeunes bougent de moins en moins. Seulement 7 % atteignent 60 minutes d'activités physiques par jour. Pourtant, l'activité physique avant la puberté et à l'enfance a de nombreux effets bénéfiques sur la santé physique, le bien-être psychologique, la santé mentale, les compétences sociales, les habiletés cognitives et la réussite scolaire. Les études démontrent que l'activité physique améliore les performances scolaires, puisqu'elle favorise l'apparition de facteurs prédisposant les élèves à l'apprentissage.

De par sa mission éducative, l'école est un milieu privilégié pour acquérir les connaissances, les habiletés et les habitudes qui permettront de mener une vie saine et active. Comme les enfants et les adolescents passent la majeure partie de leur temps à l'école, c'est aussi un milieu qui peut offrir à la grande majorité d'entre eux de nombreuses occasions d'être physiquement actifs, tant durant les cours d'éducation physique et le sport parascolaire que lors de leurs déplacements entre la maison et l'école.

Outre le milieu scolaire, où Sylvain Pagé recommande une heure d'éducation physique par jour, il est aussi question du sport sur ordonnance où la pratique d'activité physique est prescrite et soutenue financièrement pour favoriser la prévention et la gestion des maladies chroniques, tels le cancer et les maladies cardiovasculaires. Il est donc question d'une future politique où le sport, l'activité physique et le loisir actif pourraient devenir des éléments essentiels du développement durable du citoyen en santé.

Malgré l'état actuel des finances publiques, le Conseil du Trésor doit allouer les ressources financières suffisantes pour mettre en place une véritable culture du mode de vie physiquement actif au Québec. La prévention offre un excellent retour sur l'investissement et ne doit pas être considérée comme une simple dépense. Nous demandons donc au Conseil du Trésor de considérer dans ses réflexions les coûts sociaux de son inaction et d'évaluer l'ampleur des économies à réaliser en investissant suffisamment dans la prévention de l'obésité et des maladies chroniques, notamment via l'activité physique. Il est temps d'agir!

